27 février 2020

https://www.anil.org/logement-decent-punaise-lit/

Logement infesté de punaises de lit

Les punaises de lit sont de **petits insectes de forme ovale**, très plats, sans ailes et de couleur brune devenant rougeâtre après leur repas sanguin. À l'âge adulte, elles mesurent de 4 à 7 millimètres de long, soit environ la taille d'un pépin de pomme.

Comment reconnaître l'infestation ?

Les piqûres, ressemblent à des piqûres de moustique, qui surviennent la nuit et se regroupent par trois ou quatre sur la peau, parfois en ligne. Elles sont généralement situées sur les parties découvertes du corps (visage, mains, bras, dos, jambes), causent des **démangeaisons** importantes, voire de véritables **réactions allergiques** (urticaires).

À savoir

Les insectes sont identifiables sous forme de concentrations de petits points noirs au niveau du matelas (cordon), lattes ou fentes du sommier, bois du lit, angles des murs …

Quelles sont les actions de prévention ?

- Bien **entretenir** son logement et de ne pas l'encombrer d'objets inutiles.

- **Ne pas introduire** les punaises avec des biens d'occasion comme une literie trouvée dans la rue ou en brocante.
- **Nettoyer** avec un appareil à chaleur sèche les meubles récupérés dans la rue ou achetés en brocante avant de les introduire dans son logement.
- **Laver** les vêtements d'occasion à plus de 55° C ou les placer au sèche-linge au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes.
- Il faut également **être vigilent** lorsque vous voyagez, à l'hôtel, dans les gîtes ou location touristique : ne pas déposer ses bagages sur le sol ni sur le lit, ne pas poser ses vêtements sur le lit ou dans les armoires avant de les avoir examinés scrupuleusement, vérifier le lit et les meubles.
- Au retour de voyage : bien **vérifier vos bagages**, ne jamais les poser sur les lits ou fauteuils ou à proximité.

Comment traiter les premiers signes ?

Une parfaite hygiène quotidienne du lieu associée à des actions sur les vêtements notamment permet d'éradiquer ces insectes : lavage en machine à plus de 55° C des vêtements à conserver ensuite dans des sacs plastiques scellés jusqu'à la fin de l'infestation, le séchage au sèche-linge (mode chaud au moins 30 minutes), congélation du linge ou de petits objets à - 20° C, 72 heures minimum et aspiration (avec l'embout fin de l'aspirateur) des œufs, jeunes et adultes mis en évidence. Un **nettoyage** de tous les **équipements ayant servi au nettoyage** est indispensable (brosses, tuyaux d'aspirateur…)

À savoir

Lorsqu'un élément de l'ameublement est infesté, il est indispensable de s'en séparer en veillant à ce qu'il soit mis en décharge. Le rebouchage des fissures, vissage des prises, recollage du papier peint, des plinthes pourra également être nécessaire.

Quel professionnel contacter ?

Lorsque des mesures simples ne permettent pas d'éradiquer l'infestation , vous avez tout intérêt à contacter un professionnel :

- faire appel à des entreprises spécialisées dans la détection (notamment celles ayant recours à des chiens renifleurs) ;

- consulter le site de la Chambre syndicale des industries de désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D) ;
- vérifier que l’entreprise est en possession du certificat Certibiocide délivré par le MTES depuis moins de cinq ans.

En location, qui prend en charge les frais ?

- Le bailleur supporte les frais de détection et de désinfestation des punaises de lit.
- Pour être déchargé de la prise en charge de ces frais, le bailleur doit prouver que la présence des punaises résulte du locataire.

Les + d’un conseil en ADIL

Des renseignements
Identifier l’infestation…
+
Des conseils
Sur les actions de prévention : entretenir le logement, de ne pas l’encombrer d’objets inutiles…
+
Des solutions
Parfaite hygiène quotidienne du lieu associée, faire appel à des entreprises spécialisées…

Résumé des différentes notions et des démarches à suivre

Non décence

Locaux impropres à l’habitation

Habitat indigne

Non conformité au Règlement sanitaire départemental

Insalubrité

Péril